

dans l'univers et d'assurer la sécurité aux nations, grandes et petites, en substituant les principes de la justice à la sanction de la guerre. Je sais qu'il faut surmonter certains obstacles. Aucune nation n'est tenue de s'y soumettre sauf les vingt—et le Canada était du nombre—qui ont accepté sa juridiction et qui faisaient partie de l'ancienne cour internationale et aucune des cinq grandes puissances n'est incluse. Avant d'obtenir la paix, les nations de l'univers doivent admettre la suprématie de la loi. L'histoire fait mention de bon nombre de pactes internationaux de grande importance, mais jamais auparavant a-t-on jugé que la mauvaise foi entre nations est criminelle et que ses auteurs sont passibles de châtement. Les progrès d'aujourd'hui seront très précieux pour l'avenir, et on aurait bien fait d'incorporer à la cour internationale de justice la charte du tribunal militaire international. Cela aurait averti les agresseurs que le meurtre international, déguisé sous le nom de guerre, mène ses dirigeants non pas à la gloire mais inévitablement à l'échafaud. La présente commission militaire instituée en Europe jugera les chefs ennemis qui, après avoir approuvé le pacte Kellogg, et avoir consenti à mettre la guerre hors la loi ont préparé une agression en violation des engagements pris. Je termine. Nous avons créé un important organisme de paix. Nous avons posé une nouvelle base de droit international. Nous avons institué une cour. Nous avons établi un Conseil de sécurité. Nous avons fondé cette très salubre organisation qu'est le Conseil économique et social. Mais tout cela tombera à rien si nous n'avons pas l'appui de tous les Canadiens et de tout le monde. Voilà la situation dans laquelle l'univers se trouve. Il doit choisir entre deux routes. L'une conduira au succès pourvu que tous les citoyens ordinaires du monde l'exigent, et elle nous acheminera vers une paix solide et permanente en vertu de l'organisme qu'offre la charte et grâce auquel la justice sera assurée à toutes les nations, et si tous ont l'assurance de meilleures conditions économiques et sociales. L'autre route conduit aux souffrances et aux horreurs d'une autre guerre qui éclatera inévitablement si les nations succombent au doute, à l'intolérance, au nationalisme outré ou à une conception exagérée de la supériorité de certaines races.

La charte peut être maintenue, et elle le sera, mais seulement par l'observance stricte et absolue, de la part de tous les pays, des obligations internationales contractées et, pardessus tout, par le désir mutuel des peuples de collaborer entre eux. Cette charte marquera une étape importante dans la marche de l'humanité vers une existence plus agré-

ble. Elle a bien ses faiblesses mais, en se rendant parfaitement compte de ces faiblesses, l'humanité peut atteindre et maintenir la paix à condition que chacun des membres des Nations Unies consente à faire des sacrifices et à montrer pour l'obtention de la paix le même courage qui a assuré la victoire par les armes.

Je sais que des cyniques nous rappelleront qu'en un siècle nous avons eu 72 guerres, que dans trois siècles, l'univers a connu la guerre tous les 23 ans. L'histoire en fait foi. Le désir de se battre ne se constate que chez deux espèces d'êtres, les hommes et les fourmis. Comme on pouvait le lire récemment dans un article de la *Saturday Review of Literature*, tous les entomologistes reconnaissent que la guerre est un instinct inné chez les fourmis, mais les anthropologistes ne veulent pas admettre que l'instinct de la guerre soit inné chez les humains. La Conférence de San-Francisco avait justement pour but de prouver que, instinctive ou non chez l'homme, cette tendance devra être réprimée, si nous voulons assurer la survivance du genre humain.

Je me vois encore au premier jour de la conférence. Debout à l'entrée de la salle de réunion, j'ai vu les représentants de nombreuses nations réunis en ce lieu, les Eden, les Molotov, les Stettinius, les Soong, et les Bedaux, les représentants de tous ces peuples et les nôtres. Je les ai vus franchir le seuil et gravir les marches pour aller prendre leurs places dans l'histoire de l'humanité, alors qu'à l'extérieur se déroulait dans le silence une scène qui reste à jamais gravée dans ma mémoire. Un cordon de police tenait éloignée une foule immense au premier rang de laquelle se trouvait une femme portant les étoiles d'or du sacrifice. Elle qui s'était sacrifiée cherchait à pénétrer dans l'amphithéâtre où allait se jouer le dénouement du drame auquel des êtres chers avaient participé en donnant leur vie, mais c'était en vain. Il n'y avait pas de place pour elle. Cependant, elle n'en continua pas moins sa contribution lorsque, tombant à genoux devant ces milliers de gens rassemblés, elle fit monter au ciel, dans son cœur, une fervente prière. Pour cette femme, cette mère inconnue, l'histoire n'aura aucune place à côté des grands de toutes les nations qui ont façonné la charte, mais dans l'humilité de sa silencieuse prière elle a donné une expression inarticulée à celles des milliards d'humains représentés aux assises. Elle exprimait son espoir de paix non seulement pour notre génération, mais pour toutes celles à venir, un espoir que lui inspirait l'immensité de ses sacrifices.